

OCCITANIE / SERVICES

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

GARD

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 032 22 R0056, déposée par la société CN'AIR en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée entre 5 et 7 MWc sur la commune de BEUCAIRE

Par arrêté n° 30-2023-07-24-00003 du 24 juillet 2023, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Étienne TARDIOU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état, retraité, a été désigné commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera en mairie sise place Georges Clemenceau 30300 BEUCAIRE, siège de l'enquête, pendant 32 jours, du mardi 29 août au vendredi 29 septembre 2023, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête:

- sur le site internet de la préfecture du Gard: « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> »

- en mairie, sur supports papier et informatique (avec mise à disposition sur place d'un ordinateur), aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf jours fériés)

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910 chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) sur supports papier et informatique (avec mise à disposition sur place d'un ordinateur), sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 3 avril 2023. Cet avis, ainsi que les réponses écrites produites par la société CN'AIR conformément à l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions :

- en les signifiant sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie
- par courrier postal adressé à la mairie de BEUCAIRE, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - place Georges Clemenceau - 30300 BEUCAIRE)
- par courriel, à l'adresse suivante:

"concertation.cnrbeaucairedomitia@beaucaire.fr"

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard :

« <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> », et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- mardi 29 août 2023 de 9h00 à 12h00
- jeudi 14 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
- vendredi 29 septembre 2023 de 14h00 à 17h00

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre à la préfète du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de BEUCAIRE.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de BEUCAIRE et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910 chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ».

Les personnes responsables du projet auprès desquelles des informations peuvent être demandées sont :

Madame Sarah WATRIN
CN'AIR
2, rue André Bonin
69316 LYON cedex 04
tel : 07 87 39 10 87
mail : s.watrin@cnr.tm.fr

Monsieur Jocelyn QUEROL
CN'AIR
2, rue André Bonin
69316 LYON cedex 04
tel : 06 73 48 99 50
mail : j.querol@cnr.tm.fr

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

La préfète,
P/ la préfète du Gard et par délégation,
Le directeur Départemental
des Territoires et de la Mer du Gard
Signé
Sébastien FERRA
202306589

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/07/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FJH GROUPE

Objet social : - Holding : acquisition par voie d'achat, d'apport, de souscription au capital, l'administration, la gestion de toutes sociétés et principalement auprès de sociétés dans lesquelles la Société détient des participations ; La réalisation de prestations de services techniques et d'ingénierie, auprès de toutes sociétés et principalement auprès de sociétés dans lesquelles la Société détient des participations,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Activité de Marchands de biens : achat et vente après rénovation de tous biens ;

- Location meublée et prestations para-hôtelières ; - Location de matériel ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

Siège social : 908 Chemin du saut du lièvre, 30900 NIMES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NIMES

Président : Monsieur SENABRE Flavien, demeurant 908 Chemin du Saut du Lièvre, 30900 NIMES

Directeur général : Monsieur COHU Julie, demeurant 908 Chemin du Saut du Lièvre, 30900 NIMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Mr FLAVIEN SENABRE - Président

202306612

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

HÉRAULT

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr



AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que, par arrêté préfectoral n° DDTM34-2023-07-14086 du 19 juillet 2023, sont définies les modalités de lutte contre les nuisances de moustiques pour le département de l'Hérault.

L'arrêté sera affiché dans toutes les mairies des communes concernées et tenu à disposition du public dans ces mairies.

Il sera également téléchargeable sur le site internet de l'état dans le département, à l'adresse suivante : www.herault.gouv.fr

202306629

annonces-legales.lamarseillaise.fr

Une plateforme pour gérer,
en toute autonomie, la parution de
vos annonces sur 5 départements

13 | 83 | 84 | 30 | 34

La Marseillaise

HÉRAULT

MONTPELLIER

URGENCES

Maison médicale de garde : 09.66.95.55.17.

SOS Médecin : 04.67.72.22.15.

Pharmacies de garde :

de 20h à 8h, 3237

Gendarmerie : 04.99.53.55.00.

Samu : 15 ou 112

Hôpital : 04.67.33.67.33.

SOS ostéopathie : 08.20.82.10.65.

Centre antipoison

Marseille : 04.91.75.25.25.

Toulouse : 05.61.49.33.33.

Police : 206, rue Comté de Melgueil : 17 ou

04.99.13.50.00. (Hôtel de Police).

Gendarmerie : 04.67.54.61.11.

SERVICES

Mairie : 1, place Geoges-Frèche. Tél. : 04.67.34.70.00.

Office du tourisme : 30, allée Jean de Lattre

Tassigny.

Ouvert du lundi au dimanche de 5h30 à 23h.

Tél. : 04.67.60.60.60.

Préfecture : 34, place des Martyrs de la Résistance.

Tél. : 04.67.61.61.61.

Archives municipales : Accès au 287, rue Poséidon

(niveau 3B).

Ouverture : lundi de 10h à 17h, mardi, jeudi et

de 10h à 12h, mercredi de 10h

à 17h.

Accès par la médiathèque centrale Emile-Zola, 218,

bd

de l'aéroport, (3^e étage)

Centre communal d'action sociale : 125, place

Thermidor

Tél. : 04.99.52.77.00.

CPAM de l'Hérault : 29 cours Gambetta. Tél. :

01.84.90.36.46.

TRANSPORTS

Aéroport Montpellier Méditerranée :

0825.83.00.03.

Gare SNCF : place Auguste-Gibert. Tél. :

0892.35.35.35.

Espace Mobilité TaM Maguelone : 27, rue de

Maguelone. Tél. : 04.67.22.87.87.

Espace Mobilité TaM Jules-Ferry : 6, rue Jules-

Ferry.

Tél. : 04.67.22.87.87.

Courriers du Midi : 9, rue de l'Abrivado. Tél. :

04.67.06.03.67.

CULTURE

La Panacée : 14, rue de l'école de la Pharmacie.

Tél. : 04.34.88.79.79.

Ouvert du mercredi au samedi de 12h à 20h et

le dimanche de 10h à 18h.

Pavillon populaire : 121, allée de Jérusalem.

Tél. : 04.67.66.13.46.

Théâtre Jean-Villar :

155, rue de Bologne.

Tél. : 04.67.40.41.39.

L'Agora : 13, rue du Général Claparède. Tél. :

09.61.58.43.04.

Carré Sainte-Anne : 2, rue Philippy. Tél. :

06.67.60.82.11.

Ouvert du mardi à dimanche de 10h à 13h.

Musée Fabre : 39, bd Bonne Nouvelle. Tél. :

04.67.14.83.00.

Ouvert du mardi au dimanche.

Planétarium Galilée : Centre commercial régional

Odyseum. Tél. : 04.67.13.26.26.

Ouvert du lundi au dimanche de 13h30 à 17h.

Zoo de Lunaret : 50, avenue Agropolis. Tél. :

04.67.54.45.23.

ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.

SPORTS

Hérault Sport : ZAC Pierresvives, 907, rue

Professeur-Blayac.

Tél. : 04.67.67.38.00.